

LES CHANTIERS DE LA DUC : C-DUC DE RÉSILIENCE

v3.0

CHANTIER 11

UN SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX RÉSILIENT AUX CHOCS CLIMATIQUES

Une première ligne interdisciplinaire proactive publique, forte, décentralisée et démocratisée.

POURQUOI EST-CE URGENT ?

Parce que l'ONU affirme que la crise climatique est maintenant une question de vie ou de mort. Parce que la crise climatique porte atteinte à la santé physique et/ou mentale de la population, pouvant aller jusqu'au décès. Parce qu'il faut prévenir les impacts attendus de cette crise climatique pour mieux s'en protéger. Parce que toutes et tous ne sont pas égaux devant les effets de cette crise. Parce qu'un réseau public de Santé et services sociaux fort, proactif, en lien et présent dans toutes les communautés est notre meilleure assurance.

| Principales actions citoyennes suggérées | Principales actions municipales | Principales actions provinciales/fédérales |
|---|--|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Revendiquer la participation des citoyen.ne.s de la communauté, des usagères et usagers, et du personnel dans la gestion et l'organisation des soins et services de l'établissement;2. Suivre des ateliers de premiers soins, de sauvetage ainsi qu'une formation en sécurité civile;3. S'assurer que les plans d'urgence des établissements sont adaptés aux réalités des crises climatiques de la région, dans une optique de prévention, avec une attention prioritaire aux personnes les plus vulnérables;4. Exiger l'accroissement rapide de la robustesse des services de premiers secours et d'intervention interdisciplinaire;5. Veiller à ce que les crises climatiques soient une préoccupation centrale dans la gestion et l'organisation de tous les soins et services, avec priorité aux plus vulnérables, dans une optique d'adaptation et de prévention;6. Développer, réseauter et renforcer les liens entre les parties composant la communauté : citoyen.ne.s, organismes, services municipaux, etc.;7. Exiger la mise sur pied de comités locaux de crise climatique avec tous les partenaires : municipalités et leurs services, le réseau scolaire, communautaire, etc. pour travailler dès maintenant en lien avec les citoyen.ne.s;8. Soutenir les représentations auprès des paliers supérieurs pour obtenir le personnel, le matériel et les budgets nécessaires à répondre adéquatement aux besoins identifiés, avec une priorité aux services sociaux. | <ol style="list-style-type: none">1. Mettre à jour, dans une optique de prévention, la sécurité civile et les plans d'urgence municipaux pour répondre aux crises climatiques, en portant une attention prioritaire aux personnes les plus vulnérables;2. Veiller à ce que les crises climatiques soient une préoccupation centrale dans la gestion et l'organisation de tous les services municipaux, avec priorité aux plus vulnérables, dans une optique de prévention ;3. Assurer la salubrité des sources d'eau potable de nos communautés, et la disponibilité de cette eau potable en cas de crise;4. Participer aux comités locaux de crise climatique avec les autres partenaires et en lien avec les comités citoyens;5. Établir des plans de refuges communautaires autonomes, climatisés, chauffés, munis de systèmes de filtration de l'air, pouvant assurer des soins d'urgence et une réponse alimentaire;6. Faire les représentations nécessaires aux paliers supérieurs pour obtenir les budgets nécessaires à répondre adéquatement aux besoins identifiés, avec une priorité aux services sociaux;7. S'assurer de la robustesse de l'approvisionnement électrique grâce aux microréseaux régionaux, intelligents et à haut niveau d'autonomie;8. Offrir aux citoyen.ne.s volontaires une formation gratuite en sécurité civile adaptée à la région et aux risques climatiques. | <ol style="list-style-type: none">1. Renforcer la première ligne publique interdisciplinaire de soins et services dans toutes les régions et milieux, à travers le réseau des CLSC;2. Rapprocher les lieux de décisions des lieux d'action et de prestation, créant au besoin les Conseils d'administration locaux ;3. Impliquer les communautés, les usagères et usagers et le personnel des différents établissements dans la gestion des soins et services ;4. Obliger tous les établissements à avoir un plan d'urgence mis à jour, dans une optique de prévention, en lien avec la sécurité civile et les plans d'urgence municipaux, et portant une attention prioritaire aux personnes les plus vulnérables;5. Planifier et assurer la main-d'œuvre pour soutenir les plans d'urgence;6. Mettre à niveau les équipements de climatisation des établissements du réseau, et planifier les aménagements urgents nécessaires;7. Accroître urgentement la robustesse et l'autonomie de l'approvisionnement électrique;8. Assurer la capacité d'accueil des établissements sur tout le territoire et prévoir des refuges spéciaux de temps de crise;9. Consacrer les budgets nécessaires en personnels et en matériels;10. Rétablir et augmenter le budget de la Santé publique;11. Rehausser substantiellement le financement des organismes communautaires pour soutenir leur travail d'aide et d'accompagnement;12. Mettre sur pied un comité gouvernemental non partisan de crise climatique;13. Exiger une révision à la hausse du financement fédéral de la Santé, en priorisant les services sociaux;14. Renforcer les protocoles de surveillance des pandémies à l'échelle provinciale, nationale et internationale;15. Assurer la protection de l'eau et la qualité de l'air;16. Rendre disponible un fond d'urgence (assurance publique) afin d'être en mesure de financer la relocalisation, les fournitures et la reconstruction en cas de sinistres, et ce, dès leurs constatations. |